

Dénes Harai et Gaëlle Lafage (dir.)

POTESTAS ELEMENTORUM. L'EAU, LE FEU ET LE POUVOIR EN EUROPE. WATER, FIRE AND POWER IN EUROPE. (CA. 1400 - CA. 1800)

Éditions du Centre André-Chastel

LE SOLEIL ENNEIGÉ : LES EFFETS DE L'HIVER 1709 SUR L'IMAGE DE LOUIS XIV

Dénes Harai

DOI : 10.62806/NQJT3989

Date de mise en ligne : 20/04/2026

URL : <https://www.centrechastel.sorbonne-universite.fr/ressources/les-editions-du-centre-andre-chastel/potestas-elementorum-leau-le-feu-et-le-pouvoir-en>

Licence : [CC BY-NC-ND](#)

Pour citer cet article

Dénes Harai, « Le Soleil enneigé : les effets de l'hiver 1709 sur l'image de Louis XIV », in Dénes Harai et Gaëlle Lafage (dir.), *Potestas Elementorum. L'eau, le feu et le pouvoir en Europe. Water, fire and power in Europe. (ca. 1400 - ca. 1800)*, Paris, Éditions du Centre André-Chastel, 2026, p. 249-272.

Le Soleil enneigé : les effets de l'hiver 1709 sur l'image de Louis XIV

Dénes Harai

Les textes de ce volume parlent souvent de la revendication de la maîtrise des Éléments – à commencer par celle de l'Eau et du Feu – par les détenteurs du pouvoir. Cependant, il n'est pas sans intérêt de souligner non seulement les limites matérielles de ce que l'on pourrait appeler, en reprenant la formule de Grégory Quenet, le « fantasme de l'absolutisme environnemental »¹, mais aussi la manière dont ce « fantasme » est déconstruit par l'environnement lorsque ce dernier parvient à altérer les représentations d'un pouvoir qui, comme le souligne Louis Marin, n'est jamais aussi absolu que dans ses images².

Souvent très élaborés et mobilisant des ressources humaines et financières considérables, les feux d'artifice, par exemple, étaient particulièrement sensibles à l'humidité. Rien ne convenait mieux qu'un temps sec pour un spectacle pyrotechnique de grande envergure pour le plus grand plaisir du/des commanditaire(s) et du public. Or, ce n'était pas toujours le cas et les contemporains ne manquent pas de noter les pluies qui diminuaient considérablement la majesté du spectacle. Le 7 décembre 1697, Pierre Narbonne, commissaire de police à Versailles, écrit qu'il y eut « beaucoup de réjouissances » à Versailles, à l'occasion du mariage du duc de Bourgogne avec Marie-Adélaïde, princesse de Piémont, et qu'un « très beau feu d'artifice sur la pièce d'eau des Suisses » fut tiré, mais « malheureusement, une forte pluie qui survint, en fit manquer une partie »³. Le 12 février 1747, à l'occasion du mariage du fils aîné de Louis XV avec la princesse Marie-Josèphe de Saxe, « un très-beau feu d'artifice » fut tiré devant l'Hôtel de Ville de Paris et Edmond-Jean-François Barbier, avocat au Parlement de Paris, estime que le feu « a été des plus beaux et il auroit paru encore davantage sans une pluie qui dura pendant plus de deux heures »⁴. Le même auteur note que les illuminations du 20 juin 1763, installées par la Ville de Paris pour le soir de l'inauguration de la statue de Louis XV sur la place éponyme, n'ont « malheureusement » pas duré « plus d'une demi-heure après la fin du jour » à cause « d'un orage considérable ; éclairs, tonnerre, pluie affreuse ; en sorte qu'en un demi-quart d'heure tout a été éteint et nombre de curieux percés de la pluie, ce qui a été une très-triste aventure »⁵. Le mauvais temps était aussi au rendez-vous le 22 juin, jour prévu pour un grand spectacle pyrotechnique :

1 Grégory Quenet, *Versailles, une histoire naturelle*, Paris, La Découverte, 2015, p. 39-43.

2 Louis Marin, *Le Portrait du roi*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1981, p. 12.

3 Pierre Narbonne, *Journal des règnes de Louis XIV et Louis XV de l'année 1701 à l'année 1744*, éd. Joseph-Adrien Le Roi, Paris, A. Durand et Pedone Lauriel, 1866, p. 19.

4 Edmond-Jean-François Barbier, *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV (1718-1763) ou Journal de Barbier*, Paris, Charpentier, 1866, t. IV, 1745-1750, p. 221. Sur les feux d'artifice de 1763, voir Pauline Valade, « D'eau et de feu : la représentation du pouvoir monarchique dans les feux d'artifice tirés sur la Seine au XVIII^e siècle ».

5 E.-J. François Barbier, *Chronique de la Régence...*, op. cit., t. VIII, 1762-1763, p. 82.

À neuf heures et demie, on a commencé à tirer le feu d'artifice, qui étoit exécuté par les artificiers françois et les artificiers italiens. Le feu des premiers a été assez beau et assez bien exécuté, mais celui des Italiens n'a point été tiré et a entièrement manqué, parce que l'artifice avoit été totalement endommagé par l'orage de l'après-midi ; on n'avoit pas pris la précaution de le couvrir, et c'étoit celui qui devoit être le plus galant pour les pièces d'artifice. Cela a fort dérangé la fête⁶.

Le spectacle devait être rattrapé le 3 juillet 1763 :

comme le feu d'artifice sur l'eau, du 22 juin, avoit manqué, de la part des artificiers italiens, à cause de l'orage qui avoit gâté l'artifice, le Corps de Ville a fait tirer le feu de ces artificiers pour le peuple sans aucune cérémonie. Il a été assez bien exécuté, mais très-court. Il y avoit autant de monde qu'au premier feu, depuis le Pont-Royal jusqu'au bout du Cours des Tuileries, et sur les bords de la rivière, des deux côtés. Ce spectacle étoit beaucoup plus divertissant que le feu⁷.

L'ampleur et le mouvement de la foule finissaient par plaire plus que la performance pyrotechnique qui, une fois ratée, ne se rattrape plus vraiment car le souvenir de son ajournement double l'exigence des spectateurs difficiles à contenter, surtout « sans aucune cérémonie ».

Au-delà des exemples qui viennent d'être donnés, il y avait bien d'autres cas d'orage et de pluie fragilisant « l'absolutisme environnemental », aussi bien en France qu'à l'étranger. Outre l'eau qui tombe, l'eau qui gèle constituait également un problème majeur, mais son impact sur les représentations du pouvoir demeure encore peu connu. Pour le découvrir davantage et proposer un modèle d'exploration applicable à d'autres pays et à d'autres temps, il convient de s'intéresser à un très grand froid européen – celui de 1709, « archétype » ou « mètre-étalon des grands hivers »⁸ – qui ne devait certainement pas laisser intacte l'image de Louis XIV. Le choix du royaume de France s'impose d'autant plus pour une telle enquête pionnière que l'imaginaire louis-quatorzien accordait une place capitale au Soleil et au feu⁹.

L'extrême froid de 1709 arriva en plusieurs vagues de janvier à mars et signifiait, pendant des semaines, une température bien inférieure à 0 °C (souvent aux alentours de -20 °C) dans la majeure partie du royaume. Le gel, accompagné de pluie et de neige même dans le sud¹⁰, et le dégel ainsi que leurs conséquences font de ce Grand Hiver l'un des principaux responsables de ces « années de misère »¹¹ ou « années tragiques »¹² pendant la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714). Si cette mauvaise conjoncture est régulièrement évoquée pour expliquer l'impopularité du roi, il convient de la considérer également du point de vue des représentations du pouvoir. Au-delà de l'observation de la coïncidence entre « la reprise des catastrophes naturelles », dès 1692, qui aurait marqué « le début de l'affaiblissement de la puissance française et la fin de l'éclatant rayonnement du Roi-Soleil sur son peuple »¹³, il faut aller plus loin et s'intéresser à la manière

6 *Ibid.*, p. 83.

7 *Ibid.*, p. 88.

8 Olivier Jandot, *Les Délices du feu. L'homme, le chaud et le froid à l'époque moderne*, Ceyzérieu, Champ Vallon, coll. « Époques », 2017, p. 66-71.

9 Il existe bien sûr de très nombreux travaux sur l'hiver 1709 et sur l'imaginaire solaire de Louis XIV, mais, à notre connaissance, aucun travail n'a été spécifiquement dédié à la manière dont l'hiver influait sur l'image du roi. Pour une approche globale novatrice de cette année cruciale, voir Gauthier Aubert, *1709. L'année où la Révolution n'a pas éclaté*, Paris, Calype, 2023.

10 La Provence fut couverte de neige durant tout le mois de février. Henry de Gérin-Ricard, « Phénomènes météorologiques observés à Draguignan de 1634 à 1818 », *Annales de Provence*, t. VI, n° 3, mai-juin 1909, p. 203.

11 Marcel Lachiver, *Les Années de misère. La famine au temps du Grand Roi, 1680-1720*, Paris, Fayard, 1991.

12 Jean-Christian Petitfils, *Louis XIV*, Paris, Perrin, 1995, p. 626-644.

13 Olivier Maurin, *La Hongrie et les Pays-Bas méridionaux durant la guerre de Succession d'Espagne. Les ambitions de la diplomatie française*, thèse d'histoire sous la direction de François Cadilhon, Bordeaux, université Bordeaux-Montaigne, 2016, t. I, p. 51.

dont le froid inhabituel, phénomène emblématique de ce qui est perçu comme un dérèglement climatique, dérégla l'image de Louis XIV, en mettant l'eau et le feu à l'épreuve. Dans les pages qui suivent, l'« image » est entendue au sens large du terme et ne se rapporte pas uniquement à celles commandées par le pouvoir royal. Il faut en effet passer en revue la plus grande variété de sources, y compris celles qui sont défavorables au roi, afin de prendre la mesure des effets du froid sur la mise en scène et la perception de Louis XIV ainsi que sur la résilience de l'image solaire pendant le « petit âge glaciaire ».

Eau glacée, feu figé

En 1709, le duc de Saint-Simon décrit un hiver qui, à cause de la chute des températures prolongée dans le temps, était si terrible que « l'eau de la reine de Hongrie, les élixirs les plus forts, et les liqueurs les plus spiritueuses cassèrent leurs bouteilles dans les armoires de chambres à feu et environnées de tuyaux de cheminée, dans plusieurs appartements du château de Versailles », tandis que, « chez le duc de Villeroy, dans sa petite chambre à coucher, les bouteilles sur le manteau de la cheminée, sortant de sa très petite cuisine, où il y avoit grand feu, qui étoit de plain-pied à sa chambre, une très-petite antichambre entre-deux, les glaçons tomboient » dans les verres¹⁴. L'incapacité des cheminées du Roi-Soleil à fournir une chaleur suffisante pour conserver la liquidité des boissons – notamment celle des « liqueurs spiritueuses », ces « eaux de feu »¹⁵, à l'intérieur même du château de Versailles – révèle les limites matérielles du rêve d'omnipotence monarchique dont le royaume entier était le témoin et la victime en 1709. La célébration du mystère royal avait de quoi être immobilisée, à l'image de celle des « Saints Mystères » qui, selon le témoignage de Valentin Jamerey-Duval (1695-1775), ne pouvaient pas avoir lieu dans les églises à cause de « l'impossibilité où l'on se trouva d'entretenir le vin et l'eau dans la fluidité requise »¹⁶.

Les campagnes et les villes étaient gelées, les routes – terrestres et fluviales – étaient inutilisables pendant des semaines. L'approvisionnement de la population posait d'énormes problèmes et les prix des denrées, devenues rares, s'envolaient. L'armée royale subissait le même sort alors que la guerre de Succession d'Espagne était toujours en cours, même si le froid retarda l'ouverture de la campagne¹⁷. Le *Mercure galant* de février 1709 pouvait seulement rassurer ses lecteurs français en leur apprenant qu'« il n'y a pas d'apparence que les ennemis puissent remplir leurs magasins pour la subsistance de leurs troupes, ne pouvant tirer des grains que d'Angleterre et de Hollande, où il y en a aussi grande disette »¹⁸ ! Noircissant quelque peu la situation des pays coalisés contre le royaume de France¹⁹, cette consolation permettait de ne pas s'appesantir directement sur l'incapacité du

14 Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires, Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau*, éd. Arthur de Boislisle, Paris, Hachette, coll. « Les grands écrivains de la France », 1879-1931, t. XVII, 1709, 1903, p. 195-196. À Villefranche-de-Rouergue, Étienne Cabrol note le même phénomène : « le vin se gêla dans la vaisselle vinaire, quoi qu'il fut bien pur et bon, même l'eau-de-vie glacinoit d'abord qu'elle estoit versée dans un verre », Étienne Cabrol, *Annales de Villefranche de Rouergue*, Villefranche-de-Rouergue, Cestan, 1860, t. II, p. 584.

15 Comme l'écrit Bachelard, l'eau de vie est une « eau de feu ». Gaston Bachelard, *La Psychanalyse du feu* [1936], Paris, Gallimard, coll. « Folio. Essais », 2012, p. 145.

16 Valentin Jamerey-Duval, *Œuvres de Valentin Jamerei Duval, précédées des Mémoires sur sa vie*, Saint-Petersbourg/Strasbourg, J. G. Treuttel, 1748, t. I, p. 48.

17 Joseph Sevin, comte de Quincy, *Mémoires du chevalier de Quincy*, éd. Léon Lecestre, Paris, Renouard/H. Laurens, coll. « Publications pour la Société de l'histoire de France », 1898-1901, t. II, 1899, p. 326 ; É. Cabrol, *Annales de Villefranche...*, *op. cit.*, p. 591.

18 *Mercure galant dédié à Monseigneur le Dauphin*, 1^{er} février 1709, p. 326.

19 Le 26 janvier 1709, le duc de Marlborough écrivait au duc de Moles que, certes, une « quantité de soldats, comme aussi de pauvres gens, sont crevés de froid », mais que « je compte que les ennemis ont beaucoup plus souffert que nous », John Churchill, duc de Marlborough, *The Letters and Dispatches of John Churchill, First Duke of Marlborough from 1702 to 1712*, éd. George Murray, London, John Murray, 1845, t. IV, p. 411. Sur l'état des belligérants, voir André

monarque à changer radicalement la situation. Les rayons du Roi-Soleil qui étaient si souvent loués au cours de son règne perdaient de leur puissance dans le froid extrême dont la chute des « feux » – probablement des météorites – observée par la Cour, le 26 février 1709, pouvait devenir la métaphore :

Sur les dix heures du soir, il parut à Versailles un phénomène fort extraordinaire ; c'étoit comme un feu de la grosseur d'un muid, qu'on vit tomber jusqu'à terre en deux ou trois endroits de la ville, et même assez près du château, et il en avoit paru un presque semblable trois semaines auparavant, ce qu'on attribuoit au froid excessif²⁰.

Les pays hostiles au royaume de France n'attendaient pas le froid de 1709 pour mettre en scène le décrochage de l'astre royal²¹. Cependant, « l'image noire » qu'ils élaboraient pour détruire symboliquement Louis XIV était loin d'être aussi efficace dans la réalité que le manteau blanc de la glace et de la neige. La preuve en est donnée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui, en retraçant les « principaux événements » du règne du roi à travers des médailles réunies en 1723, décida de laisser de côté l'année du Grand Hiver pour passer directement de 1708 à 1710²² ! Non seulement il n'y avait aucune grande victoire ou naissance princière à célébrer, mais les faits moins importants qu'il aurait été possible de mentionner au sujet de 1709 ne faisaient pas le poids face à l'hiver, principal événement de 1709 dont la mémoire a été laissée en blanc. La compassion et la charité de Louis XIV envers ses sujets ne convenaient visiblement pas non plus comme sujet de médaille car elles auraient montré un roi qui agissait après avoir subi la Nature au lieu de lui avoir commandé. L'Académie n'oubliait pas cependant l'hiver 1709 puisqu'elle en était également la victime comme le montre l'éloge du Père François de La Chaise, confesseur du roi et « académicien honoraire » :

Il mourut le 20. du mois de janvier dernier [1709], lorsque le froid se faisoit sentir avec le plus de violence. Rien ne fut capable de nous faire différer les pieux devoirs que nous avons à lui rendre ; et l'hiver de 1709 que les naturalistes viennent de marquer pour long-tems dans leurs Annales, le sera de même dans nos registres²³.

Le 8 février 1709²⁴, le Père de La Chaise fut remplacé par Jérôme Bignon, conseiller d'État et chef de la municipalité parisienne en sa qualité de prévôt des marchands (1708-1716)²⁵, qui fit frapper un jeton en 1709 (fig. 87)²⁶. Ce dernier constitue un tournant dans l'émission des jetons de l'Hôtel de Ville de Paris car « une lacune de six années » se fait remarquer entre 1710 et 1716 et, même après, « le service ne s'est plus fait avec la même régularité qu'auparavant »²⁷. Le *Mercure galant* de février 1710 explique que « la Ville n'a point fait frapper de jettons cette année, mais comme elle s'est fort

Corvisier, *La Bataille de Malplaquet, 1709 : l'effondrement de la France évité*, Paris, Economica, coll. « Campagnes & Stratégies », 1997, chap. 2. Commandée par le maréchal de Villars, l'armée de Flandre de Louis XIV connut de graves problèmes d'approvisionnement en 1709 ; voir Fadi El Hage, *Le Maréchal de Villars. L'infatigable bonheur*, Paris, Belin, coll. « Portraits », 2012, p. 87-88, 92.

20 Louis-François du Bouchet, marquis de Sourches, *Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV, 1681-1712*, éd. Gabriel-Jules Cosnac et Édouard Pontal, Paris, Hachette, 1882-1912, t. XI, *Janvier 1708-juin 1709*, 1891, p. 278.

21 Isaure Boitel, *L'Image noire de Louis XIV. Provinces-Unies, Angleterre (1668-1715)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, coll. « Époques », 2016.

22 *Médailles sur les principaux événements du règne entier de Louis le Grand, avec des explications historiques*, Paris, Imprimerie royale, 1723, p. 305 [1708 : La Prise de Tortose], p. 306 [1710 : La Naissance de Louis XV].

23 *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, depuis son établissement jusqu'à présent*, La Haye, V^e d'Abraham Troyel, 1718, t. I, p. 508.

24 Antoine Galland, *Le Journal d'Antoine Galland (1646-1715). La période parisienne*, éd. Frédéric Bauden et Richard Waller, Louvain/Paris/Walpole [Ma.], Peeters, 2011-2015, vol. I, 1708-1709, p. 259.

25 *Ibid.*, p. 38.

26 Alfred d'Affry de La Monnoye (éd.), *Les Jetons de l'échevinage parisien. Documents pour servir à une histoire métallique du Bureau de la Ville et de diverses institutions parisiennes*, Paris, Imprimerie nationale, 1878, p. 148.

27 *Ibid.*



Fig. 87 : Avers et revers du jeton de Jérôme Bignon, prévôt des marchands de Paris et conseiller d'État, 1709, estampe, tirée d'Affry de La Monnoye (éd.), *Les jetons de l'échevinage parisien...*, 1878, p. 148, Paris, BnF, Gallica (ark:/12148/bpt6k206335w)

appliquée au soulagement des pauvres, le Roy a trouvé bon qu'elle employast à cet usage le fond qu'elle auroit employé à faire frapper des jettons »²⁸. Cette explication est à mettre en relation avec le jeton frappé en 1709. L'avers du jeton montre un « cartouche chargé d'un écu armorié en forme de cœur, surmonté de la couronne de comte et soutenu par deux palmes, d'azur, à la croix haute d'argent accolée d'un cep de vigne de sinople et fruité d'or, cantonné de quatre flammes du même et mouvante d'une terrasse de sinople ».

Le revers du jeton porte la devise *ardet ab uno* (Il étincelle à partir d'une source unique) et

montre un Soleil dont le rayon se reflète dans un miroir avant de toucher la terre. Cette composition signale « l'amour » que la Ville de Paris « porte au Roi »²⁹. Le modèle du jeton et son inscription furent choisis par l'Académie des inscriptions le 10 décembre 1708³⁰. Parmi les modèles proposés figurait celui inventé par Antoine Galland le 24 novembre 1708 : « Un cep de vignes pris de ses armes [celles de Bignon] chargé de plusieurs grappes de raisin, avec un soleil lumineux sans aucun nuage³¹. » Le modèle choisi a retenu l'inspiration héraldique, mais a fait figurer des nuages réduisant l'éclat du soleil. Le parcours des rayons a été modelé sur l'action indirecte de Louis XIV. Le souverain ne réchauffe pas directement Paris, mais il est à l'origine de son réchauffement en autorisant la prévôté à consacrer l'argent prévu pour la frappe des jetons au « soulagement » des Parisiens qui en avaient autant besoin pendant qu'après l'hiver. Le gel et le dégel et leurs conséquences apportèrent en effet de nombreux dégâts, comme le souligne l'*Almanach royal* de 1710 :

Le froid de l'hyver dernier 1709. commença aux Rois, et devint si rude pendant le reste du mois, que les plus avancez en âge, ont avoué n'en avoir jamais vû ni senti de pareil; aussi a-t-il causé par sa rigueur extrême la mort à une infinité de personnes de tout sexe, et la perte presque entière des biens de la Terre, dont très-peu ont échappé, ou à la forte gelée qu'il fit à diverses reprises, ou à des inondations furieuses arrivées en quelques endroits qui en souffriront long-temps³².

Froid glacial, neige, pluie et inondation : tous ces éléments étaient placés sous les yeux du roi et de son entourage proche dans *l'Hiver*, connu aussi comme *Borée délivrant les vents ou l'Hiver*, un tableau d'une valeur de 1 000 livres que Jean Jouvenet réalisa en 1699 pour le château de Marly dans le cadre d'une commande picturale des quatre saisons (fig. 88)³³. Un dessin préparatoire de la peinture montre encore plus spectaculairement le déversement de l'eau derrière la figure d'un

²⁸ *Mercure galant*, février 1710, p. 199-200.

²⁹ A. d'Affry de La Monnoye (éd.), *Les Jetons...*, op. cit., p. 148.

³⁰ A. Galland, *Le Journal d'Antoine Galland...*, op. cit., p. 203.

³¹ *Ibid.*, p. 1.

³² *Almanach royal pour l'an mil sept cens dix, calculé au meridian de Paris, où l'on marque le lever et le coucher du Soleil, et de la Lune; le Clergé de France; les Conseils du Roy; les Finances; les Départemens des Secretaires d'Etat, et des Intendants; la Chancellerie et ses Officiers; le Grand Conseil; le Journal du Palais, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, celle des Monnoies, et des Tresoriers de France, le Châtelet, et autres Juridictions. Le départ des Couriers, les routes des Messagers, les Foires et les Postes du Royaume : les Payeurs des Rentes de l'Hôtel de Ville, leurs Contrôleurs et leurs Syndics; les noms, demeures et régies des Fermiers Généraux, et autres Compagnies de remarque, avec quelques additions nouvelles*, Paris, Laurent d'Houry, 1710, A iiii^o.

³³ *Comptes des Bâtimens du roi sous le règne de Louis XIV*, éd. Jules Guiffrey, Paris, Imprimerie nationale, coll. « Collection de documents inédits sur l'histoire de France », 1881-1901, t. IV, *Colbert de Villacerf et Jules Hardouin Mansart, 1696-1705*, 1896, p. 478.



Fig. 88 : Jean Jouvenet, *L'Hiver*, 1699, huile sur toile, 244 x 187 cm,
Paris, Musée du Louvre, Inv. 5497
(© RMN-Grand Palais (Musée du Louvre) / Gérard Blot)



Fig. 89 : Jean Jouvenet, *L'Hiver*, 1699, dessin à la pierre noire,
plume, lavis d'encre de Chine et rehauts de gouache, 23,7 x 37,8
cm, Paris, BnF, Réserve du département des Estampes et de la
photographie, Rés. B-6 (E, Jouvenet)-Boîte FOL

vieillard se réchauffant à côté d'un brasier tout en étant exposé aux vents glacials (fig. 89). La nudité, la barbe et les ailes du vieillard semblent indiquer qu'il s'agit du Temps dont la souffrance fait de l'hiver la saison du mauvais temps, celle de la fin d'un cycle.

En 1709, Louis XIV, âgé de 71 ans, avait quelque chose de ce vieillard souffrant et l'hiver de cette année-là devint le mauvais temps par excellence. En janvier et février, le roi avait l'occasion de voir *L'Hiver* à Marly... quand il pouvait sortir de son château de Versailles. Le mardi 8 janvier, le marquis de Dangeau note : « Il n'a point voulu aujourd'hui aller à Trianon, comme il l'avoit résolu, parce qu'il vit hier en allant à Marly que ses gardes et les officiers qui le suivent souffroient trop du froid excessif qu'il fait, car pour lui ni le froid, ni le chaud, ni quelques temps qu'il fasse ne l'incommode jamais³⁴. » Apparaît ici l'image d'un roi insensible aux variations de température. Louis XIV n'aurait cédé au froid le 8 janvier que parce qu'il le ressentait la veille à travers ses serviteurs³⁵.

34 Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, *Journal du marquis de Dangeau*, éd. Eudore Soulié et Louis Dussieux, Paris, Firmin Didot, 1854-1860, t. XII, 1707-1709, 1857, p. 303-304.

35 Le même discours est tenu le 11 janvier au sujet du Grand Dauphin, « Monseigneur, qui avoit résolu d'être six jours à Meudon, en revient le soir. Le froid l'en a chassé : il ne pouvoit sortir du château, et il a eu pitié des courtisans qu'il y avoit menés, qui y souffroient beaucoup. On a été fort surpris de le voir revenir, car jamais le froid ni le chaud n'avoient dérangé ce prince non plus que le roi son père des résolutions qu'ils avoient prises ». *Ibid.*, p. 305-306.

Cette narration est bien loin de celle que fait Guy-Crescent Fagon (1638-1718), premier médecin du roi, du rhume et de l'enrouement de Louis XIV en janvier et février 1709³⁶, sans parler des autres problèmes de santé du roi³⁷. Comme le laisse entendre Fagon et comme le montre Stanis Perez, le roi était bel et bien sensible au chaud et au froid³⁸ ! En 1709, le feu du Roi-Soleil était figé, à l'image des flammes dont le sculpteur Claude Bertin décore les vases des balustrades du château de Versailles³⁹. Au château, dit le *Journal* de Dangeau, « toutes les lettres qu'on a des provinces ne parlent que du désordre que le grand froid a fait cet hiver. Beaucoup de vignes sont gelées ; on craint même que les blés ne le soient »⁴⁰. La crainte était fondée et les dégâts dépassaient l'entendement : « Les arbres fruitiers périrent ; il ne resta plus ni noyers, ni oliviers, ni pommiers, ni vignes, à si peu près que ce n'est pas la peine d'en parler. Les autres arbres moururent en très grand nombre, les jardins périrent, et tous les grains dans la terre. On ne peut comprendre la désolation de cette ruine générale⁴¹. » Après avoir montré de la compassion pour ses serviteurs, Louis XIV participe, aux côtés des plus fortunés de Versailles, à soulager le peuple : des feux publics, gardés par des gardes, furent allumés aux carrefours de la ville de Versailles⁴², des distributions de pain aux pauvres furent financées grâce, en partie, à la taxe de 4 220 livres payée par le roi⁴³. En octobre 1709, Louis XIV décide aussi un allègement fiscal en accordant « à ses peuples, sur le brevet de la taille de 1710, une diminution de 6 millions », puis, « en fixant les impositions de chaque généralité », « une autre diminution de près de 2 millions⁴⁴ ». Toutes ces mesures fiscales indiquent l'extrême gravité de la situation dont le rétablissement complet demanderait plusieurs années.

Continuant à réunir son Conseil pour gérer le royaume depuis le château mal chauffé de Versailles, Louis XIV est un souverain ramené à sa condition humaine – à son « simple corps » – par l'hiver, comme le montre le *Journal* de Dangeau. Le mercredi 9 janvier, « il ne sortit point de tout le jour, et dit même que tant que ce froid horrible dureroit il ne sortiroit point par les mêmes raisons qui l'ont empêché de sortir ces deux derniers jours »⁴⁵. Le lundi 14 janvier 1709, « le temps continue à être si rude qu'il n'a pas pu sortir depuis huit jours, et ce froid excessif a fait cesser beaucoup de tribunaux dans Paris, et y a suspendu tous les spectacles »⁴⁶. Le vendredi 18 janvier, le roi « alla se promener à Marly, d'où le grand froid l'obligea de revenir de bien meilleure heure qu'à l'ordinaire »⁴⁷. Les Éléments ont pris le pouvoir jusqu'au cœur de Versailles et assujetti le maître du royaume à la Nature⁴⁸.

36 Antoine Vallot, Antoine d'Aquin, Guy-Crescent Fagon, *Journal de la santé du roi Louis XIV de l'année 1647 à l'année 1711*, éd. Joseph-Adrien Le Roi, Paris, Auguste Durand, 1862, p. 309-310.

37 Stanis Perez, *La Santé de Louis XIV. Une biohistoire du Roi-Soleil*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2007, p. 120.

38 *Ibid.*, p. 214.

39 Paiement de 219 livres à la veuve du sculpteur, 19 juillet 1705. *Comptes des Bâtiments du roi...*, *op. cit.*, t. IV, p. 1157.

40 Dangeau, *Journal...*, *op. cit.*, t. XII, p. 326. 4 février 1709.

41 Saint-Simon, *Mémoires...*, *op. cit.*, t. XVII, p. 196.

42 P. Narbonne, *Journal...*, *op. cit.*, p. 159.

43 *Ibid.*, p. 8.

44 Henri Philippe de Limiers, *Histoire du règne de Louis XIV, roi de France et de Navarre*, Amsterdam, La Compagnie, 1718, 2^e éd., t. VIII, p. 288.

45 Dangeau, *Journal...*, *op. cit.*, t. XII, p. 304.

46 *Ibid.*, p. 307.

47 *Ibid.*, p. 310.

48 Saint-Simon, *Mémoires...*, *op. cit.*, t. XVII, p. 211-212 : « le Roi n'avoit plus de ressources que la terreur et l'usage de sa puissance sans bornes, qui, toute illimitée qu'elle fût, manquoit aussi, faute d'avoir sur quoi prendre et s'exercer. » « Dans le latin classique et cicéronien d'Érasme, *frigere* (être froid, avoir froid) a un sens précis : il désigne des mots dénués de pouvoir. » Olivier Rimbault, *Imaginaire et pensée. Désiré Érasme, Martin Luther, Nicolas de Cues. Trois imaginaires, trois modèles de pensée*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2016, p. 310-311.



Fig. 90 : Claude Gillot, *Le grand Hyver de l'année mdccix*, 1709-1710, estampe avec inscription à la plume, 22 x 25,3 cm, Paris, BnF, Réserve du département des Estampes et de la photographie, Rés. QB-201 (82)-FOL

La scène principale et les médaillons réalisés par le graveur Claude Gillot (1673-1722), sous le titre de *Grand Hyver de l'année MDCCIX* pour un calendrier, illustrent ce qu'écrivait Dangeau concernant la suspension des activités (fig. 90). À l'image du roi, le royaume entier est à l'arrêt : « l'Opéra cessa », « la Comedie et tous les jeux furent fermés », « le Parlement n'entra point au Palais », « le commerce et les travaux furent interrompus ». Un médaillon rappelle le caractère historique de cet hiver qui arrive un siècle après un autre : « Mezeray⁴⁹ rapporte un froid semblable en 1608. » En indiquant que « le gibier mourut dans la campagne », un autre médaillon sous-entend l'arrêt des chasses et, par conséquent, l'immobilisation des chasseurs. C'est seulement ici que l'impact du froid sur l'élite est abordé très indirectement. À l'image de son astre emblématique, qui est remplacé par la lune, le roi est absent et ce n'est pas Louis XIV, mais la personnification de l'Hiver – le vieillard se réchauffant près du brasier – qui est placé au sommet d'un édifice ressemblant à une tombe dans un cimetière. La lune elle-même illustre le temps qui passe et, par conséquent, la mort que souligne la mise en avant des arbres, dépourvus de feuilles, dont les troncs, composés de médaillons parlant du

49 François Eudes de Mézeray (1610-1683), auteur d'une *Histoire de France* (Paris, M. Guillemot, 1643-1651) et d'un *Abrégé chronologique, ou Extrait de l'histoire de France* (Paris, Thomas Jolly et Louis Billaine, 1667-1668), ce dernier ouvrage ayant connu un grand succès éditorial avec quatorze rééditions au XVII^e siècle et neuf rééditions au XVIII^e siècle. Christian Zonza, « L'Histoire de France de Mézeray : des plaisirs du texte aux nécessités de l'histoire », XVII^e siècle, t. LXII, n° 246, 2010/1, p. 99.

vide, renvoient à l'absence de la vie. La lune convenait d'autant plus à ce paysage sans vie qu'« elle est l'eau par rapport au feu solaire, le froid par rapport à la chaleur, le nord et l'hiver symboliques opposés au sud et à l'été »⁵⁰.

Intitulée *Cérès affligée de voir la terre stérile*, une autre estampe réalisée par Gillot développe les effets du froid extrême sur les campagnes (fig. 91). Le format de la composition est identique à celui du *Grand Hyver* : le cadre réservé au calendrier est surmonté d'une figure tutélaire principale, en l'occurrence celle de l'Agriculture assise au pied d'un arbre. De part et d'autre de la partie centrale, une vignette surmontée d'un médaillon explicite les causes de l'affliction de la divinité romaine. À la gauche de la divinité, la vignette évoque « les jardins détruits » et le médaillon décrit des « semences mortes par l'excès du froid ». À sa droite, la vignette parle des « vignes mortes » et le médaillon est dédié au « tonnerre extraordinaire » de « la nuit du 13. au 14. septembre ». Le ciel est couvert de nuages qui laissent cependant transparaître quelques rayons de soleil augurant d'un meilleur lendemain.

Tandis que le cadre laissé en blanc de *Cérès affligée* reste vide dans l'exemplaire de la BnF, celui du *Grand Hyver* accueille – dans l'une des deux épreuves conservées – un texte de neuf lignes décrivant, en guise d'épithaphe, la « rigueur du froid » – illustrée par les glaces placées sur l'édifice

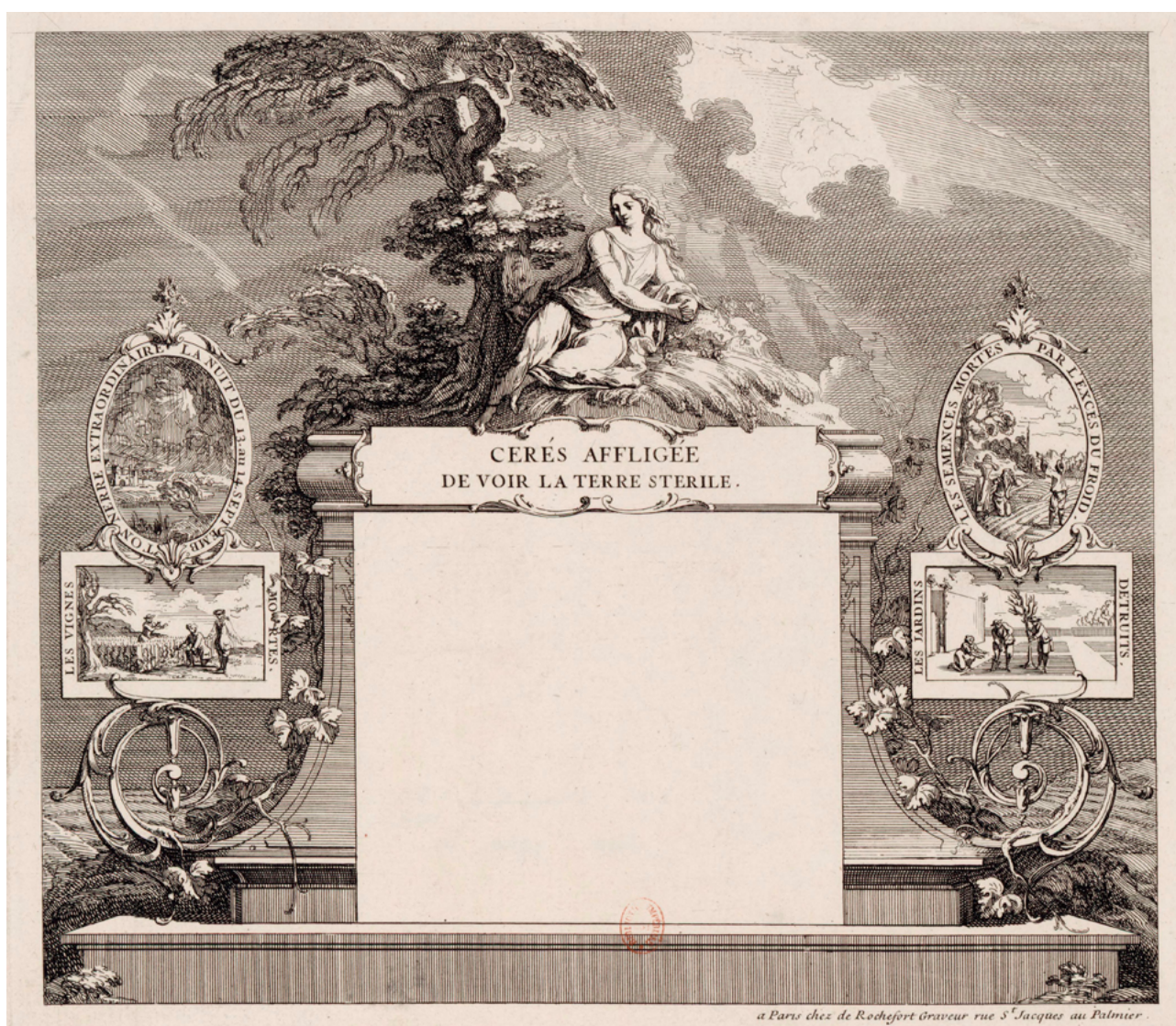


Fig. 91 : Claude Gillot, *Cérès affligée de voir la terre stérile*, 1709-1710, 22 x 25,3 cm, Paris, BnF, département Estampes et photographie, RESERVE FOL-QB-201 (82)

50 Jean Chevalier, Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres* [1969], Paris, Robert Laffont/Jupiter, 1982, p. 590.

et les médaillons – qui « commença le 6^e janvier et dura fort longtemps ». Les dégâts, énormes, ne sont pas chiffrés, mais la consommation de l'armée – 45 millions de livres ! – est mentionnée. L'auteur du texte voulait-il critiquer une dépense inutile ou louer la force d'un royaume frigorifié capable d'entretenir l'ardeur guerrière à tout prix ?

« Outre la guerre des éléments, on en soutenoit une autre beaucoup plus sanglante et aussi ruineuse », selon Valentin Jamerey-Duval qui met le froid de 1709 sur le même plan que la guerre de Succession d'Espagne, comparant ainsi les victimes et les dégâts du feu et de la glace⁵¹. La comparaison entre la guerre et l'hiver est complétée sur le plan sonore lorsque des « bruits subits et impétueux, pareils à ceux du tonnerre ou de l'artillerie », se firent entendre quand « l'âpreté de la gelée avoit été si véhémence que des pierres d'une grosseur énorme en avoient été brisées en pièces, et que plusieurs chênes, noyers et autres arbres s'étoient éclatés et fendus jusqu'aux racines »⁵². L'approvisionnement en blé pour assurer notamment les vivres de l'armée est d'ailleurs la seule action mentionnée par l'inscription sur l'édifice du *Grand Hyver de l'année MDCCIX*, mais elle n'est pas attribuée au roi ou à ses institutions et rien n'est dit de l'efficacité de l'armée car la gravure de Gillot et l'inscription restent factuelles pour éviter une critique directe du roi susceptible de déclencher la répression policière.

La critique venait des publications qui ne comportaient ni nom d'auteur, ni lieu d'édition, ni nom d'éditeur, ni date d'édition pour garder l'anonymat. Dans la mauvaise conjoncture économique et militaire de 1709, un pamphlet de ce type, hostile à la cour, – faisant parler une France « malade » – fait du mauvais temps et de ses conséquences un facteur aggravant du déclin de la puissance française, symbolisé par la disparition du Soleil :

Quel renvers de mon sort, quel foudre, quel tonnerre
Me tombe sur le bras dans cette triste Guerre !
Mon triomphe est à bas, tout est perdu pour moi,
Mes puissans ennemis me vont donner la loi.
Le Soleil autrefois brilloit dessus mes armes :
Mon redoutable nom mettoit tout en alarmes [...]
Le Ciel paroît de plus me presser de colere,
Puisqu'il me fait souffrir la dernière misère
Par le défaut des bleds ; car n'ayant point de pain
Avec bon appetit je dois mourir de faim.
Ma gloire est à l'extrême et contrainte à se rendre,
Mes trois cent mil soldats ne peuvent la défendre⁵³.

La décision de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de ne choisir aucune médaille pour l'année 1709, la suspension de la frappe des jetons de la part de la prévôté de Paris entre 1710 et 1715, l'état d'inachèvement des calendriers de Gillot ainsi que les constats plus ou moins critiques des contemporains évacuant l'emblème de Louis XIV sont les indices du gel du rêve héliaque. Au lendemain de l'hiver 1709, l'aspiration à contrôler la Nature en domestiquant les Éléments – à commencer par les plus antagonistes que sont l'Eau et le Feu – apparaissait comme l'une de ces « agréables chimères » qu'évoque un almanach illustré de 1710 (fig. 92).

51 V. Jamerey-Duval, *Œuvres...*, *op. cit.*, t. I, p. 55.

52 *Ibid.*, p. 51-52.

53 *Soupirs de la France*, [1709], p. 1-2.



Fig. 92 : Nicolas de Larmessin d'après La Couperie, *Les souhaits inutiles ou les agreables chimeres*. *Almanach pour l'an de grace m.dcc.x.*, 1710, eau-forte et burin, 87,5 x 53,5 cm, Paris, BnF, Estampes et Photographie, Rés. QB-201 (171)-FT 5, Hennin 7277

L'or potable du feu chimérique

Selon la notice consacrée à cet almanach par Maxime Préaud, il s'agirait de l'« un des rares almanachs qui correspondent à la tradition des vœux de bonne année »⁵⁴. Contrairement aux cinq autres almanachs illustrés que recense Victor Champier⁵⁵, cet almanach de 1710 ne serait donc pas lié aux événements de 1709. Or, même si son titre (*Les Souhaits inutiles ou Les Agreables chimères*) et ses illustrations ne semblent renvoyer directement ni aux événements militaires, ni aux événements climatiques de 1709, ces « vœux » de 1710 sont incompréhensibles si l'on ne prend pas en compte les faits survenus en 1709 et 1710⁵⁶. Pour le comprendre, il faut s'arrêter – à la lumière des sources textuelles – sur la composition signée par un certain La Couprie⁵⁷.

Un mur de personnages portant des « souhaits inutiles » divise horizontalement la scène principale de l'almanach en deux parties. La partie supérieure abrite le trône de celui qui se dit « le triste Roy des Souhaits / qui, pour mes désirs chimeriques, / fut relegué par les critiques / dedans l'hospital pour jamais ». La partie inférieure est occupée par deux personnages éloignés l'un de l'autre, permettant de ressentir la profondeur de l'espace de la scène. Le personnage à gauche est « une fille qui a cassé sa cruche » et qui « souhaite que l'on n'en sache rien ». Le personnage à droite est « le Chimérique » qui « souhaite la pierre philosophale et lort [*sic*] potable ». Chacun de ces deux personnages est singulier et c'est cette singularité, évocatrice des événements de 1709-1710, qui leur vaut d'être au premier plan de l'almanach.

De quoi la porteuse d'eau est-elle le symbole ici ? Si sa posture (agenouillée, les mains jointes levées vers le ciel) et son attribut (cruche cassée) évoquent la repentance, à l'image de la Madeleine⁵⁸, son regret de la perte de l'innocence peut être compris non seulement au sens propre, mais aussi au sens figuré. Comme le rappelle la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, en 1694, « on dit proverbialement *Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se casse, qu'enfin elle se brise* pour dire qu'un Homme s'expose si souvent au danger qu'à la fin il y demeure⁵⁹ ». À la lumière du proverbe cité, la formulation du souhait de la porteuse d'eau peut traduire la volonté de cacher le résultat d'un manque de prudence. Madame de Maintenon, le contrôleur général des Finances Michel Chamillart et les généraux français n'étaient-ils pas accusés par un placard de 1709 de mal conseiller le roi, de prévoir mal les besoins de la population et les mouvements des ennemis⁶⁰ ?

54 Maxime Préaud, *Les Effets du Soleil. Almanachs du règne de Louis XIV*, cat. exp., Paris, musée du Louvre, 19 janvier-17 avril 1995, Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux/musée du Louvre/BnF, 1995, p. 138.

55 Victor Champier, *Les Anciens almanachs illustrés. Histoire du calendrier depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, Paris, L. Frinzine, 1886, p. 122-123. Il s'agit de quatre almanachs (*Le grand Hyver de l'année MDCCIX*, Paris, P. de Rochefort; *L'Abondance vengée par Cérès et Bacchus*, Paris, s. n.; *La Reconnaissance du prince des Asturies pour héritier de la monarchie d'Espagne faite par les députés des estats dans l'église St-Gérosme à Madrid, le 2^e avril 1709*, Paris, H. Bonnat; *Victoire remportée sur les Portugais et les Alliez dans la campagne de la Gudina par Monsieur le marquis de Bay, le septième may 1709*, Paris, G. Landry) et d'un projet d'almanach. En ce qui concerne *Le grand Hyver de l'année MDCCIX*, Champier le place en 1709, mais, même si la composition date de 1709, il ne peut s'agir que d'un almanach de 1710.

56 Le sujet des almanachs était choisi en général parmi les événements de l'année précédente. M. Préaud, *Les Effets du Soleil...*, op. cit., p. 20. Audrey Adamczak, « Les almanachs gravés sous Louis XIV : Une mise en images des actions remarquables du roi », *Littératures classiques*, n° 76, 2011/3, p. 65.

57 Il s'agit peut-être Gilles de La Nou de La Couprie ou Couperie, mentionné comme peintre de l'Académie de Saint-Luc sur son billet d'enterrement (29 mai 1747), à Saint-Étienne-du-Mont. Amédée Trudon des Ormes, « Contribution à l'état-civil des artistes fixés à Paris de 1747 à 1778 », *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 33, 1906, p. 34. Il signa le dessin d'un almanach de 1719, publié par F. Gérard Jollain, sur la paix de Passarowitz conclue entre l'empereur, le doge de Venise et le sultan (21 juillet 1718), ainsi que celui d'un almanach de 1722, publié par Gérard Jollain, sur le mariage de Louis XV. Roger-Armand Weigert, *Inventaire du fonds français. Graveurs du xvii^e siècle*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1968, t. V, *Gilbert-Jousse*, p. 533, 603.

58 Je remercie Gaëlle Lafage de cette indication iconologique.

59 *Le Dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*, Paris, V^{me} J. B. Coignard et J. B. Coignard, 1694, t. I, p. 293.

60 Alexandre Maral, *Le Roi-Soleil et Dieu. Essai sur la religion de Louis XIV*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2012,

Après les dommages causés par le froid de 1709 et la guerre de Succession d'Espagne toujours en cours, la cruche cassée de l'almanach de 1710 peut être interprétée comme la métaphore d'un royaume cassé et épuisé par ceux qui en avaient la responsabilité. Après la fonte du mobilier en métaux précieux à laquelle on procéda entre 1689 et 1691 pour financer la guerre, celle de la vaisselle d'or et d'argent de l'aristocratie – imaginée dès février et réalisée entre juin et août 1709 sous la surveillance du roi pour réintroduire de la valeur dans la circulation monétaire – montre que la gravité de la situation était ressentie même au sein de l'élite du royaume⁶¹. La honte que la porteuse d'eau souhaite cacher n'est-elle pas celle de cette couche aisée qui devait remplacer ses aiguères en étain, argent ou vermeil doré par des cruches en faïence, beaucoup moins précieuses et bien plus fragiles ?

C'est dans cet état d'épuisement matériel et de honte socio-politique que le four du Chimérique promet le retour de la fortune et celui des aiguères d'argent remplies d'« or potable » à la place de l'eau. Comme le précise le *Dictionnaire de l'Académie française*, « les chymistes appellent *Or potable* une liqueur qu'ils disent estre de l'or dissous par voye de chymie et qu'ils prétendent estre tres-efficace pour la santé »⁶². C'est ce qui fait la popularité du Chimérique à une époque où, à l'image des personnages de l'almanach de 1710, tout le monde rêve de ce qu'il n'a pas, à commencer par la santé et la fortune que les grandes catastrophes de 1709 détruisaient. Dans son sermon du 1^{er} novembre 1709 prononcé à Versailles devant Louis XIV, le Père Charles de La Rue explique même que la crise est une punition divine dans laquelle les conditions météorologiques chaotiques et la disparition des métaux précieux sont liées :

Car, enfin, ô mon Dieu, vous êtes irrité contre nous, et vous êtes justement irrité. Votre colère se déclare par les fléaux dont nous sommes frappés et accablés. La nature s'intéresse à vous venger ; de là vient que nous voyons les saisons dérangées et les éléments confondus. Il semble que ce n'est qu'à regret que le soleil nous prête sa lumière, et l'or et l'argent paroissent être rentrés dans les entrailles de la terre, qui les a produits⁶³.

Ce qui est chimérique – c'est-à-dire « ridicule » et « vain⁶⁴ » – dans l'entreprise du Chimérique, c'est non seulement de vouloir produire artificiellement ce qui a été créé naturellement, mais d'entreprendre le perfectionnement des métaux qui auraient été laissés imparfaits par la Nature :

Tous les alchymistes ont entendu par la pierre philosophale, un sujet dans lequel reside une vertu capable de fixer et teindre le mercure des métaux imparfaits. Ils ont appelé cette vertu *souffre*, disant que le souffre est un composé de feu et d'air ; ce qui convient à la vertu de fixer et teindre ; car la fixation du mercure ne se fait que par une forte digestion ; ce qui n'est qu'au pouvoir des éléments actifs, tels que sont l'air et le feu, aussi bien que la teinture, qui est un épanchement de feu fixe dans toute la substance du mercure ; ce qui fait l'or et une effusion d'air pour la composition de l'argent ; car ils nous disent, qu'il n'y a que trois éléments pour la lune, et quatre pour le soleil. Il ne faut pas cependant s'imaginer qu'ils n'admettent point de feu dans l'argent ; ils savent bien que sans son secours ce métal ne pourroit avoir sa perfection ; mais il n'y domine pas come l'air, qui en fait la blancheur. Comme ils ont regardé, avec assez de verité, le mercure comme la matiere de l'or et l'argent, ils se sont imaginez pouvoir faire ces deux métaux avec le mercure des métaux imparfaits, en lui donnant la fixité et la teinture qui lui manquent. Ils ont remarqué que ces deux qualitez essentielles à l'or et l'argent lui viennent de la nature par des circulations réitérées et des dépurations et digestions que cette sage mere entretient en fournissant une chaleur propre à exciter et continuer ses mouvemens,

p. 293.

61 L'État des vaisselles et matières d'or et d'argent apportées à la Monnoie des médailles pour être employées en nouvelle espèce à la Monnoie de Paris (fin août 1709) indique 1 489 343 livres 3 sols 4 deniers tirés de la fonte des objets que les aristocrates ont donnés. Saint-Simon, *Mémoires...*, op. cit., t. XVII, p. 566-568.

62 *Le Dictionnaire de l'Académie française...*, op. cit., 1694, t. I, p. 153.

63 « Sermon du R. P. de La Rue, prononcé devant le roi à Versailles le 1^{er} jour de novembre 1709 », Dangeau, *Journal...*, op. cit., 1858, t. XIII [1709-1711], p. 56.

64 *Le Dictionnaire de l'Académie française...*, op. cit., 1694, t. I, p. 187.

jusqu'à la fixation du mercure, c'est-à-dire, à la perfection métal. Cette remarque les a flatté, et leur a fait croire que ce métal auroit pû être encore plus parfait, si la nature avoit entretenu ses mouvemens, qui auroient dépuré davantage la matiere, et auroient tellement atténué la terre et l'eau, que ces deux élémens grossiers auroient été presque convertis en air et feu ; d'où il s'en seroit suivi un composé si penetrant, si chaud et si abondant en teinture, que jetté dans le mercure des métaux, il l'auroit fixé et teint presque dans un moment⁶⁵.

En faisant appel à l'alchimie, le roi joue sa dernière carte pour redevenir maître des Éléments. L'établissement du lien entre l'alchimie et la monarchie n'a rien d'une extrapolation puisque les sources de l'époque en parlent directement. L'arrivée d'un alchimiste à la cour royale est même le seul fait marquant que Pierre Narbonne, commissaire de police à Versailles, note spécifiquement pour l'année 1708 :

En l'année 1708, il vint à Versailles un charlatan trouver Boudin, premier médecin du Roi. Il lui fit entendre qu'il avait le secret de la pierre philosophale, et qu'il pouvait faire de l'or et de l'argent. Boudin le crut et en parla au Roi. Boudin plaça ce charlatan dans une petite maison qu'il avait à Montreuil. On lui fit des fourneaux, on y porta des creusets et tout ce qui était nécessaire, et on le fit garder par un sous-brigadier et deux gardes-du-corps. Il y resta ainsi deux mois, pendant lesquels Chamillart, alors contrôleur général des finances, les autres ministres, et jusqu'aux princes et aux seigneurs de la Cour, allèrent le voir travailler et se laissèrent séduire à ses discours. Malgré tout cela, il ne put réussir. Boudin eut la honte de l'avoir proposé ; la Cour, d'avoir été trop crédule et d'avoir laissé travailler un pareil charlatan, à la porte de Versailles et aux yeux de tout le public. Il fallait au moins sauver l'honneur du Roi et de ses ministres, et le faire travailler dans le château de Noisy, sans que personne en eût connaissance ; car, par suite de la pénurie des finances et du triste état des armées, les ennemis pouvaient croire que le royaume était dans le plus grand épuisement, puisqu'on cherchait, par des voies tout à fait extraordinaires et tout à fait incertaines, à se procurer de l'argent. Pour s'être ainsi joué de la Cour, ce charlatan fut enfermé⁶⁶.

Le témoignage du commissaire de police révèle l'ampleur de la crédulité : celle du premier médecin du roi, du contrôleur général des Finances et du roi. Curiosité de cour dans un premier temps, l'alchimie devint une activité aux conséquences représentationnelles désastreuses en raison de l'échec technique de l'alchimiste. C'est justement ce type d'échec qui explique l'abandon du soutien ouvert de la Cour aux alchimistes qui sont légion à cette époque⁶⁷. Un autre chercheur de la « pierre philosophale » apparaît à Versailles à la fin de l'année même de la publication de l'almanach étudié. Le mardi 17 décembre 1710, le marquis de Dangeau écrit dans son *Journal* qu'« il y a ici depuis plusieurs jours un homme qui prétend faire de l'or. Boudin, premier médecin de Monseigneur, le fait travailler chez lui à la ville. Il est très-bon artiste, à ce qu'on prétend, mais personne pour autant n'est persuadé qu'il réussisse ; mais on ne hasarde rien, car on ne lui donne point d'argent »⁶⁸.

65 François Pousse, *Examen des principes des alchymistes sur la pierre philosophale*, Paris, Daniel Jollet, 1711, chapitre 1, p. 1-4.

66 P. Narbonne, *Journal des règnes...*, *op. cit.*, p. 4-5.

67 Il y avait notamment Antoine Le Bègue, « faiseur de creusets et de fourneaux de terre », embastillé en 1708 avec sa femme. *Archives de la Bastille. Documents inédits*, éd. François Ravaissin-Mollien, Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1866-1904, t. XI, *Règne de Louis XIV, 1702 à 1710*, 1880, p. 435-437. Frantz Funck-Brentano, *Les Lettres de cachet à Paris. Étude suivie d'une liste des prisonniers de la Bastille (1659-1789)*, Paris, Imprimerie nationale, coll. « Histoire générale de Paris », 1903, p. 157. Antoine Galland note dans son journal le 16 janvier 1709 qu'un certain Poirier, médecin de Tours, « s'estoit beaucoup incommodé du costé de la bourse en travaillant à la recherche de la pierre philosophale », A. Galland, *Le Journal d'Antoine Galland...*, *op. cit.*, p. 241.

68 Dangeau, *Journal...*, *op. cit.*, 1858, t. XIII [1709-1711], p. 301. Cité par Marine Masure-Vetter, « Les pratiques savantes à Versailles d'après les journaux, mémoires et souvenirs de cour (1673-1789) : Journal du marquis de Dangeau », Versailles, Centre de recherche du château de Versailles, 2012, p. 21 [consulté en ligne sur le site du CRCV le 27 décembre 2017].

Deux mois après l'instauration – par déclaration royale du 14 octobre 1710 – du dixième (impôt général portant sur 10 % des revenus des roturiers, mais aussi des nobles) pesant sur la conscience d'un Louis XIV obligé d'augmenter la pression fiscale pour faire face aux dépenses de crise⁶⁹, l'implication de Jean Boudin, médecin ordinaire du roi et premier médecin du Grand Dauphin, signale l'intérêt continu de certains membres de la Cour espérant secrètement la réussite de l'un de ces « charlatans ». En effet, le retour de l'opulence était l'un des quatre bienfaits attendus de l'Espérance⁷⁰ à qui Apollon cède sa place sur le Parnasse dans un ballet dansé le 7 août 1709 au collège Louis-le-Grand⁷¹ !

Marc-René de Voyer (1652-1721), marquis d'Argenson, lieutenant général de police de la Ville et prévôté de Paris, supervisait l'activité des alchimistes sur ordre de la Cour qu'il ne cessait d'informer, comme le montre la lettre qu'il écrivit au chancelier de France Louis II Phélypeaux, comte de Pontchartrain, le 29 mai 1705, concernant l'un des sept individus emprisonnés en 1704 pour avoir appartenu à la « la société des souffleurs pour la pierre philosophale » et « pour la bonne ou fausse monnaie »⁷² :

Je parlai encore à Marconay, mercredi dernier, touchant ses opérations merveilleuses dont il présume si fort ; mais il n'a pas voulu les entreprendre jusqu'à ce que la nature soit plus échauffée, et le soleil plus lumineux et plus ardent ; il faut, dit-il, que l'air et la terre soient allumés de cette ardeur vive qu'il appelle l'âme du monde, pour mettre le sage à portée d'inspirer aux matières, qu'il travaille, ce feu sublime et philosophique qui doit les transformer dans le premier de tous les métaux ; j'attendrai donc qu'il veuille agir et, persuadé que ses idées sont des chimères vaines et ridicules, je ne m'empresserai pas beaucoup de faire dépenser au Roi 20 ou 30 pistoles qui certainement s'évanouiront en fumée⁷³.

À en croire les paroles de Marconay rapportées par le marquis d'Argenson, les conditions météorologiques d'une éventuelle découverte de la pierre philosophale et de l'or potable devaient être plus favorables en 1710 qu'en 1709. Si le soutien financier n'était plus avoué publiquement, le roi – à l'image de certains autres princes d'Europe⁷⁴ – n'excluait pas complètement de financer les expériences chimériques avec discrétion. C'était d'autant plus difficile qu'il y avait « peu de gens » à l'époque qui ne parlaient pas de « la pierre philosophale, les uns, pour la croire possible, les

69 Arlette Jouanna, *Le Prince absolu. Apogée et déclin de l'imaginaire monarchique*, Paris, Gallimard, coll. « L'Esprit de la cité », 2014, p. 202.

70 Les trois autres bienfaits sont le retour de l'abondance, le renouveau des arts et l'avènement de la paix. *Ballet de l'Espérance, meslé de recits et de chants* [1709], dans Gabriel-François Le Jay, *Bibliotheca rhetorum, praecepta et exempla complectens quae tam ad oratoriam facultatem quam ad poeticam pertinent, discipulis pariter ac magistris perutilis*, Paris, Grégoire Dupuis, 1725, t. II, p. 530-569.

71 Carlos Sommervogel, « Supplément à la bibliographie du collège Louis-le-Grand », *Revue des bibliothèques*, mars 1892, p. 113.

72 *Archives de la Bastille...*, op. cit., t. XI, p. 141, 145-147, 154-157, 159. L'alchimie et le faux-monnayage allaient souvent de pair dans les enquêtes policières de l'époque, comme en témoignent les archives de la Bastille.

73 *Ibid.*, p. 146.

74 C'est ce que rappelle Georges-Bernard Depping (éd.), *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV, entre le cabinet du roi, les secrétaires d'État, le chancelier de France et les intendants et gouverneurs de province, les présidents, procureurs et avocats généraux des parlements et autres cours de justice, le gouverneur de la Bastille, les évêques, les corps municipaux*, Paris, Imprimerie nationale, 1850-1855, t. II, *Administration de la justice-police-galères*, 1851, p. XLIX. Pour éclairer l'alchimie à l'époque moderne, voir l'abondante bibliographie anglo-saxonne du début des années 2000 : William Royall Newman, *Promethean Ambitions. Alchemy and the Quest to Perfect Nature*, Chicago/Londres, University of Chicago Press, 2004 ; Bruce T. Moran, *Distilling Knowledge. Alchemy, Chemistry, and the Scientific Revolution*, Cambridge [Mass.]/Londres, Harvard University Press, coll. « New histories of science, technology and medicine », 2005 ; Stanton J. Linden (dir.), *Mystical Metal of Gold. Essays on Alchemy and Renaissance Culture*, New York, AMS, coll. « AMS Studies in the Renaissance », 2007 ; Lawrence Michael Principe (dir.), *Chymists and chymistry. Studies in the History of Alchemy and Early Modern Chemistry*, Sagamore Beach, Science History Publications, 2007 ; Tara Nummedal, *Alchemy and Authority in the Holy Roman Empire*, Chicago/Londres, University of Chicago Press, 2007.

autres, pour la condamner »⁷⁵. Cette observation vient de François Pousse, docteur en médecine, auteur de *l'Examen des principes des Alchymistes sur la pierre philosophale*, livre qui prend position contre les « chimères » de la transmutation des métaux. Publié en 1711 après avoir été enregistré le 24 décembre 1710 par la communauté des imprimeurs et libraires de Paris, le livre a obtenu son privilège royal le 20 décembre 1710 et son approbation par la faculté de médecine de Paris le 31 octobre 1710, ce qui fait que l'ouvrage était bel et bien écrit au cœur de cette année dominée par les « chimères » dont l'alchimiste – au premier plan de l'almanach – est l'archétype. Le livre de François Pousse arrive dans un paysage éditorial qui s'intéresse aux alchimistes dans le contexte de l'épuisement causé par la guerre de Succession d'Espagne et par les conséquences de l'hiver de 1709. *Le Triomphe hermétique, ou La Pierre philosophale victorieuse* d'Alexandre-Toussaint de Limojon, publié une première fois en 1699 à Amsterdam, fut réédité en 1708, puis en 1710⁷⁶. Publiées pour la première fois en 1646, *Les Aventures du philosophe inconnu en la recherche et en l'invention de la pierre philosophale* de Jean-Albert Belin furent rééditées en 1709⁷⁷. Ces rééditions ne sont-elles pas dues au contexte difficile qui générait les « agréables chimères »⁷⁸ ?

Inséparable de la porteuse d'eau, l'alchimiste au premier plan de l'almanach de 1710 est le symptôme de l'épuisement du royaume, évoquant un roi désespéré qui met son honneur au feu pour espérer redorer son image. C'est ce que « les critiques » appellent les « désirs chimériques » du souverain et c'est la raison pour laquelle ils l'ont « relégué dedans l'hôpital pour jamais », comme le précise le texte affiché au-dessus de sa tête. Il est difficile de ne pas comprendre l'internement hospitalier de la figure royale de l'almanach comme une allusion à ce qui pouvait être perçu comme la conséquence logique de la perte de la raison d'un Louis XIV qui se remettait aux « chimériques » à la suite de la détérioration de l'état du royaume⁷⁹. L'almanach décrit le sort du roi des chimères en utilisant le langage qui était tenu à l'époque sur celui des « chimériques » : en 1708, le comte de Pontchartrain écrivait au marquis d'Argenson concernant Antoine et Marie-Jacqueline Le Bègue que ces « fournalistes » étaient « de véritables objets de l'hôpital »⁸⁰ !

Cependant, la déraison ou « folie » de Louis XIV qu'une lecture poussée peut déduire des caractères satiriques mis en scène n'était pas suffisamment explicite dans l'almanach de 1710 pour provoquer des sanctions contre ses créateurs. Le graveur de l'almanach, Nicolas III de Larmessin (vers 1645-1725), devait avoir pris d'autant plus de précautions que son fils, Nicolas IV de Larmessin

75 F. Pousse, *Examen...*, op. cit., page 1 de la préface.

76 Alexandre-Toussaint de Limojon, *Le Triomphe hermétique, ou La Pierre philosophale victorieuse* [Amsterdam, H. Wetstein, 1689], Amsterdam, H. Desbordes, 1708 ; J. Desbordes, 1710.

77 Jean-Albert Belin, *Les Aventures du philosophe inconnu en la recherche et en l'invention de la pierre philosophale, divisées en quatre livres, au dernier desquels est parlé si clairement de la façon de la faire que jamais on n'a parlé avec tant de candeur*, Paris, E. Danguy, 1646. La réédition, probablement parisienne, du livre en 1709 ne comporte ni lieu d'édition, ni éditeur.

78 Une histoire rapportée par Antoine Galland le 6 janvier 1710 indique l'influence de la recherche controversée de la pierre philosophale sur l'édition : « M. d'Aulede me raconta ce qui estoit arrivé à M. Helvetius le Pere, qui avoit escrit contre la pierre philosophale. Apres la publication de son ouvrage, un homme vint le trouver qui lui donna d'une poudre avec laquelle, a l'absence de l'homme, il changea du plomb en or, ce qui l'obligea de s'acquiescer de la promesse, qu'il avoit faite en ce cas la, de publier par un autre ouvrage, que la Pierre philosophale estoit possible contre ce qu'il avoit soustenu dans le premier », A. Galland, *Le Journal d'Antoine Galland (1646-1715)*, op. cit., vol. II, 1710-1711, p. 55-56.

79 Le 30 septembre 1706, Nicolas Boileau écrivait au sujet des croyances de ses contemporains : « C'était au siècle de Dagobert et de Charles Martel qu'on croyait de pareils imposteurs mais sous le règne de Louis le Grand, peut-on prêter l'oreille à de pareilles chimères et n'est-ce point que depuis quelque temps, avec nos victoires et nos conquêtes, notre bon sens s'est aussi en allé ? » Nicolas Boileau, *Œuvres complètes*, intr. Antoine Adam, éd. Françoise Escal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1966, p. 704. Passage cité par Jean Mainil, « D'une chimère à l'autre (1706-1867). Renaissance du premier conte de fées littéraire au XIX^e siècle », *Féeries*, 10, 2013, p. 97.

80 Le comte de Pontchartain au marquis d'Argenson, 23 septembre 1708, *Archives de la Bastille...*, op. cit., t. XI, p. 436.

(vers 1684-1755)⁸¹, avait été détenu à la Bastille quelques années plus tôt. Ce dernier y fut prisonnier – entre le 15 novembre 1704 et le 29 mars 1705 – pour avoir aidé son beau-frère, le graveur André Houat, à réaliser et distribuer « des estampes injurieuses au Roy et à la religion »⁸². La police saisit chez Larmessin une planche de cuivre représentant un homme vomissant dont la tête est tenue par une femme :

Au-dessus de l'homme on lisait *le Roi*, et au-dessus de la femme *Madame de Maintenon*, et dans le corps du vomissement on lisait : « Bataille perdue, Landau pris » et au bas de la planche ces mots : « Décadence de la France »⁸³.

L'arrestation de Larmessin eut lieu un peu plus d'un mois après le mariage du graveur débutant avec Louise Marchand (8 septembre 1704), sœur de Marie-Anne Marchand, épouse d'André Houat, ce qui place l'affaire dans le cadre d'une collaboration entre les deux familles de graveurs récemment unies. Marie-Anne Marchand et Jean-Charles Houat, neveu d'André⁸⁴, furent également arrêtés. Le principal responsable de l'entreprise clandestine était vraisemblablement André Houat, qui prit la fuite et que la police soupçonna de vouloir quitter la France à Dunkerque⁸⁵ ou à Valenciennes⁸⁶. Gustave Soulier a raison de considérer l'implication de Nicolas IV de Larmessin dans ce crime de lèse-majesté comme une erreur de jeunesse⁸⁷.

Les almanachs produits par les imprimeurs et graveurs parisiens n'étaient pas les estampes de la contestation contre le roi, mais, comme le montrent *Les Souhais inutiles, ou Les Agreables chimères*, ils ne pouvaient pas complètement faire abstraction du contexte extrêmement difficile des années 1709-1710. Ce dernier recelait aussi des sujets qui pouvaient être complexes à traiter dans les almanachs sans émettre ou susciter des critiques à l'égard de Louis XIV. Si le dessin

81 L'identité de ce Nicolas de Larmessin varie selon les auteurs qui donnent souvent – à tort – tantôt Nicolas II, tantôt Nicolas III. La difficulté de son identification vient du fait que le même prénom est utilisé par cinq Larmessin dans l'espace de quatre générations. Nicolas I, apprenti (1620), puis maître doreur (1633) et également marchand libraire actif dans la première moitié du XVII^e siècle, est le père de Nicolas II (1632-1694) et de Nicolas III (v. 1645-1725), graveurs et éditeurs d'estampes. Nicolas II, marié avec Marie Bertrand en 1654, n'eut pas d'enfants. Nicolas III, marié avec Catherine Pineau (9 mai 1683), est le père de Nicolas IV (1684-1755), époux de Louise Marchand (8 septembre 1704), puis, en secondes noces, de Marie Seudre (26 janvier 1716). Nicolas V (baptisé le 16 janvier 1707) est issu du premier mariage de Nicolas IV, le plus connu des Larmessin, graveur, éditeur et marchand d'estampes, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture à partir de 1730. Comme l'a signalé Gustave Soulier en 1897, c'est Nicolas IV qui fut embastillé en 1704-1705. Charles Léon Michel de La Morinerie, « Nicolas de Larmessin, le père, graveur », *Archives de l'art français : recueil de documents inédits relatifs à l'histoire des arts en France*, 1855-1856, t. IV, p. 24. Auguste Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire : errata et supplément pour tous les dictionnaires historiques d'après des documents authentiques inédits*, Paris, Henri Plon, 1867, p. 739. *Actes d'état-civil d'artistes français : peintres, graveurs, architectes, etc., extraits des registres de l'Hôtel-de-Ville de Paris détruits dans l'incendie du 24 mai 1871*, éd. Henri Herluison, Orléans, H. Herluison, 1873, p. 212-214. État civil de quelques artistes français extrait des registres des paroisses des anciennes archives de la Ville de Paris, intr. Eugène Piot, Paris, Pagnerre, 1873, p. 68-69. Ernest Thoinan, *Les Relieurs français (1500-1800) : biographie critique et anecdotique, précédée de l'histoire de la communauté des relieurs et doreurs de livres de la ville de Paris et d'une étude sur les styles de reliure*, Paris, Ém. Paul, L. Huard et Guillemin, 1893, p. 324. Gustave Soulier, « Les Artistes à la Bastille (1) », *La Chronique des arts et de la curiosité : supplément à la Gazette des beaux-arts*, 26 juin 1897, p. 225-226. A. Trudon des Ormes, « Contribution à l'état-civil des artistes... », art. cit., p. 35.

82 *Archives de la Bastille...*, op. cit., t. XI, p. 195, 225-226.

83 *Ibid.*, p. 225. Sur cette affaire, voir Solange Rameix, *Justifier la guerre. Censure et propagande dans l'Europe du XVII^e siècle (France-Angleterre)*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2014, p. 208.

84 R.-A. Weigert, *Inventaire du fonds français, graveurs du XVII^e siècle*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1968, t. V, p. 230.

85 Le comte de Pontchartrain à Charles-Honoré de Barentin, intendant à Dunkerque, Versailles, 10 décembre 1704, *Archives de la Bastille...*, op. cit., t. XI, p. 226.

86 Le comte de Pontchartrain aux commandants des places frontières, Versailles, 10 décembre 1704, *Correspondance administrative...*, op. cit., t. II, p. 845.

87 G. Soulier, « Les Artistes... », art. cit., p. 226.

préparatoire – attribué à Martin Desmarest – d'un almanach sur la « grande cherté du pain »⁸⁸ n'a pas été gravé⁸⁹, c'est peut-être justement par crainte de la répression policière que le traitement d'un tel sujet aurait pu entraîner.

La résilience de la rhétorique solaire

Malmenée par l'action conjuguée du froid, de la neige et de la glace, la rhétorique solaire n'était pas complètement anéantie pour autant. Le jeton frappé en 1709 à l'initiative de Jérôme Bignon en est la démonstration. Au même moment, sur le sujet d'un roi qui « au milieu du tumulte des armes fait toujours fleurir les Lettres et les Arts par la protection qu'il ne cesse de leur donner », l'abbé Gilles Thomas Asselin (1682-1767), bachelier de la Sorbonne, s'inspire probablement de l'éclipse solaire partielle du 11 mars 1709 pour comparer Louis XIV à un Soleil brillant, mais un peu voilé⁹⁰ :

Ainsi dans sa clarté supreme
L'Astre qui change les saisons
Forme par sa lumière même
Un noir amas d'exhalaisons.
Contre lui que peuvent leurs ombres ?
Au dessus des nuages sombres
Toûjours égal il suit son cours ;
Et sous les voiles qui le couvrent,
Dans ses rayons qui les entr'ouvrent
Le mesme éclat brille toujours⁹¹.

Le prix de poésie décerné par l'Académie française le 25 août 1709, jour de la Saint-Louis, à l'ode citée et les pages consacrées par le *Mercure galant* de septembre 1709 à la remise de ce prix⁹² montrent l'importance d'une œuvre qui, tout en soulignant les difficultés auxquelles le roi devait faire face, proclame l'invincibilité du Roi-Soleil. Cet optimisme enflammé était habituel dans le cadre du prix de poésie de l'Académie française dont le thème pour 1707 était « que la sagesse du Roy le rend supérieur à toute sorte d'événemens »⁹³ ! L'optimisme royal et royaliste était même confirmé en 1710, à l'occasion de la naissance du duc d'Anjou (15 février), arrière-petit-fils de Louis XIV, à un moment où le roi, avançant en âge et de santé fragile, voulait avoir l'assurance de laisser suffisamment de descendants mâles pour assurer la continuité de la dynastie⁹⁴ : un *Te Deum* fut ordonné pour cette « trop considérable bénédiction du Ciel »⁹⁵. La rhétorique solaire n'avait pas encore perdu toute sa vigueur, mais elle n'était plus aussi resplendissante que six ans plus tôt

88 *La Grande cherté du pain, ou Le Grand hiver de l'année 1709. La France implore le ciel pour faire cesser les maux que la disette amène avec elle, et les moissons reparaissent*, V. Champier, *Les Anciens almanachs illustrés...*, op. cit., p. 123.

89 M. Préaud, *Les Effets du Soleil...*, op. cit., p. 17.

90 « Le Ciel a esté si couvert pendant la durée de cette éclipse que nous n'avons pû qu'avec beaucoup de peine en déterminer quelques phases. Il y avoit plusieurs couches de nuages les unes au dessus des autres, et qui étoient assez épaisses pour ne laisser voir le Soleil que par quelques intervalles et dont le limbe n'étoit pas déterminé. Le vent étoit fort et Nord avec un peu de nege qui tomboit, et à peine étoit-on en état de prendre quelques mesures avec le micrometre, dont on se servoit, que le Soleil se couvroit de nuages épais. », Philippe de La Hire, « Observations de l'Eclipse de Soleil arrivée le 11 Mars 1709, après midi, à l'Observatoire », dans *Histoire de l'Académie royale des sciences. Année MDCCIX. Avec les Mémoires de mathématique et de physique, pour la même Année, tirez des Registres de cette Académie*, 1711, « Mémoires de mathématique et de physique », p. 114.

91 Gilles Thomas Asselin, *Ode qui a remporté le prix de poésie par le jugement de l'Académie françoise en l'année MDCCIX*, Paris, J. Quillau, 1709, p. 8.

92 *Mercure galant*, septembre 1709, p. 19-21.

93 *Ibid.*, 1706/12, p. 215-216.

94 P. Narbonne, *Journal...*, op. cit., p. 20.

95 Louis XIV, *Lettre du Roy escrite à Monseigneur le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, pour faire chanter le Te Deum dans l'église de Notre-Dame, en action de grâces de la naissance de Monseigneur le duc d'Anjou*, Paris, Josse, 1710, p. 3.

lorsque, pour fêter la naissance du duc de Bretagne, Versailles avait été illuminé pendant trois jours⁹⁶ et quatre soleils dominaient le feu d'artifice du 25 juin 1704 : Louis XIV, le Grand Dauphin, le duc de Bourgogne et son fils, le duc de Bretagne⁹⁷. C'était d'ailleurs probablement un moment de surcharge solaire⁹⁸ annonçant une « monarchie crépusculaire »⁹⁹.

Néanmoins, au cours des quinze dernières années difficiles du règne de Louis XIV, la rhétorique solaire, même diminuée, continuait à s'exprimer non seulement sur les rives de la Seine, sous la coupole de l'Académie française, et autour du Grand Canal du château de Versailles, mais aussi sur les mers et les océans grâce aux navires de la marine royale (tableau 1)¹⁰⁰. Il apparaît que *Le Soleil Royal*, construit à Brest en 1669, fut bel et bien détruit en 1692 à La Hougue¹⁰¹, mais un autre *Soleil Royal*, construit en 1692 également à Brest et baptisé *Le Foudroyant*, dans un premier temps, reprit aussitôt le flambeau de la rhétorique solaire pour le porter jusqu'en 1713. Il n'était pas le seul à le faire car *L'Apollon*, construit en 1682 à Brest, fut en service jusqu'en 1716. Ce navire perpétuait l'héritage d'un autre qui, après avoir été *Le Saint-Michel*, avait porté le nom du dieu entre 1671 et 1678. Il est à remarquer que ce nom lui fut donné au moment où *Le Soleil*, navire construit à Toulon en 1640, fut rebaptisé *L'Hercule* !

Tableau 1. Noms de navires de la marine de Louis XIV faisant allusion à l'univers du soleil et du feu

1 ^{er} nom du navire	2 ^e nom du navire	3 ^e nom du navire
<i>Le Saint-Michel</i> [Rochefort], (1671)	<i>L'Apollon</i> (1671)	<i>Le Hardi</i> (1678)
<i>L'Apollon</i> [Brest], (1682-1716)	-	-
<i>Le Foudroyant</i> [Brest], (1692)	<i>Le Soleil Royal</i> (1693-1713)	
<i>Le Fulminant</i> [Rochefort], (1691-1718)	-	-
<i>L'Oriflamme</i> [Brest], (1669-1691)	-	-
<i>L'Oriflamme</i> [Toulon], (1699-1702)	-	-
<i>L'Oriflamme</i> [Toulon], (1703-1710)	-	-
<i>Le Soleil</i> [Toulon], (1640)	<i>L'Hercule</i> (1671)	-
<i>Le Soleil Royal</i> [Brest], (1669-1692)	-	-

96 P. Narbonne, *Journal...*, op. cit., p. 19.

97 Jean-Pierre Néraudau, *L'Olympe du Roi-Soleil. Mythologie et idéologie royale au Grand Siècle* [1986], Paris, Les Belles Lettres, coll. « Realia », 2013 p. 296-297.

98 Gérard Sabatier indique que c'est à partir de 1704 que, dans la continuité des remaniements substantiels effectués dans les années 1680, « les difficultés de l'entretien des fontaines et l'évolution du goût font porter les derniers coups au jardin des artifices ». Véronique Meyer indique que la dernière des 136 thèses dédiées au roi date de 1704. Gérard Sabatier, *Versailles ou La disgrâce d'Apollon*, Rennes/Versailles, PUR/Centre de recherche du château de Versailles, coll. « Histoire », 2016, p. 216. Véronique Meyer, *Pour la plus grande gloire du roi. Louis XIV en thèses*, Rennes/Versailles, PUR/Centre de recherche du château de Versailles, coll. « Histoire. Aulica. L'Univers de la cour », 2017, p. 14, 308.

99 Cette expression est de Benito Pelegrín, *Figurations de l'infini. L'âge baroque européen*, Paris, Seuil, 2000, p. 411.

100 Le tableau et le développement qui suivent s'appuient sur Daniel Dessert, *La Royale. Vaisseaux et marins du Roi-Soleil*, Paris, Fayard, 1996, p. 303-330. L'analyse historico-onomastique au sujet du soleil et du feu s'inspire de celle qu'avait utilisée Michel Vergé-Franceschi au sujet de la gloire. Michel Vergé-Franceschi, « La gloire du roi sur mer (XVII^e-XVIII^e siècles) », dans Bernard Barbiche, Jean-Pierre Poussou, Alain Tallon (dir.), *Pouvoirs, contestations et comportements dans l'Europe moderne. Mélanges en l'honneur du professeur Yves-Marie Bercé*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, coll. « collection Roland-Mousnier », 2005, p. 421-434.

101 M. Vergé-Franceschi, « La gloire du roi... », art. cit., p. 431.

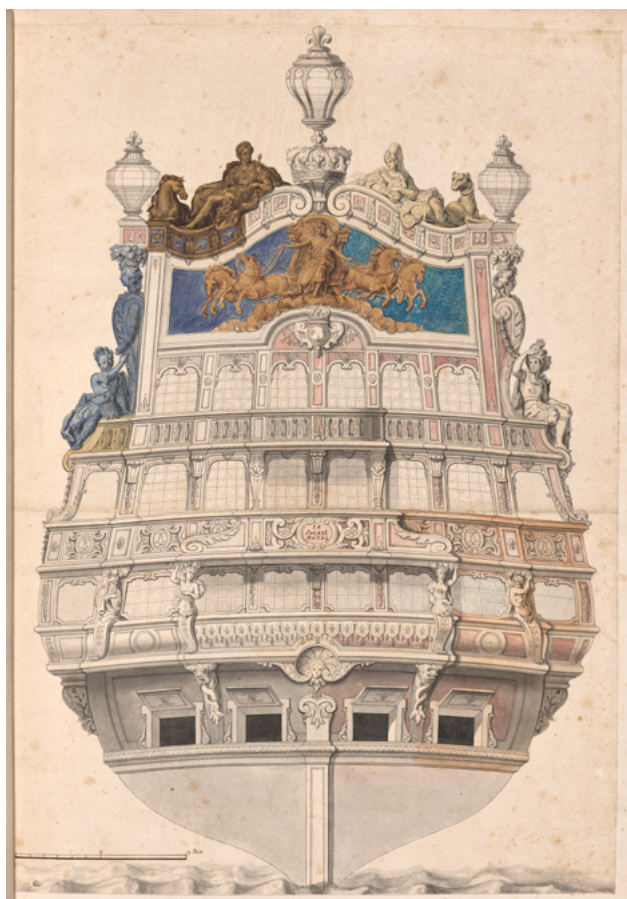


Fig. 93 : Jean I^{er} Berain, *Décoration de la poupe du Soleil Royal*, 1669-1692, dessin à l'encre noire, plume et aquarelle, 50,5 x 42,5 cm, Paris, Musée du Louvre, département des Arts graphiques, INV 23718 (©RMN-Grand Palais (Musée du Louvre) / Michel Urtado)

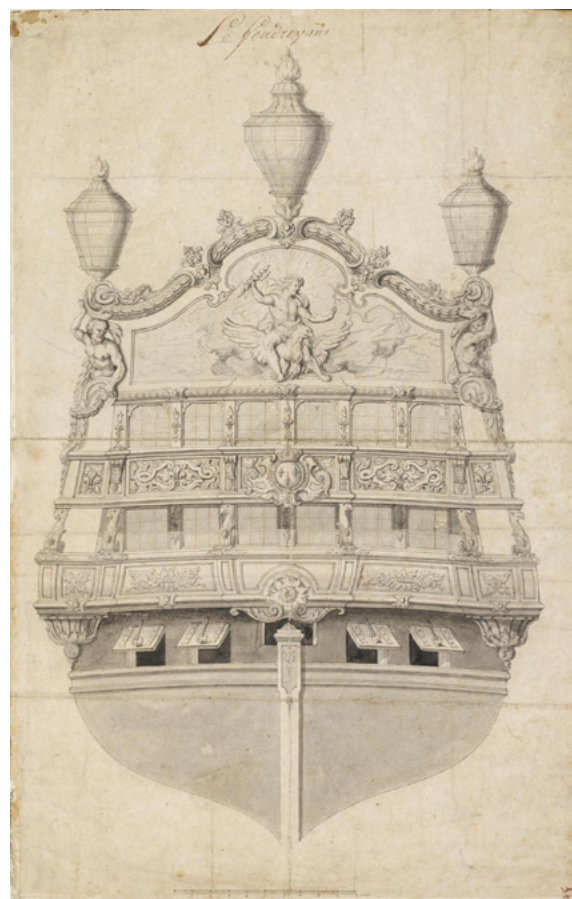


Fig. 94 : Jean I^{er} Berain, *Décoration de la poupe du Soleil Royal*, 1693-1713, dessin à l'encre noire, plume et lavis 49,2 x 31,7 cm, Londres, Victoria and Albert Museum, E.1943-1991

À l'univers du soleil s'ajoutait celui du feu par le biais des navires qui évoquaient l'action de Jupiter : *Le Foudroyant*, devenu *Le Soleil Royal* en 1692, et *Le Fulminant*, construit à Rochefort en 1691 et servant jusqu'en 1718 ! Et lorsque le feu de la marine n'était pas solaire, il demeurait céleste grâce à *L'Oriflamme*, nom donné successivement à trois navires qui ont porté la « flamme d'or » du roi de guerre sur l'eau entre 1669 et 1710. Les dates de début et de fin de service des navires susmentionnés ainsi que les circonstances de leur baptême montrent l'attachement de la monarchie au maintien de la rhétorique solaire sur mer au cours du règne de Louis XIV, avec, notamment, la navigation simultanée de *L'Apollon*, du *Soleil Royal*, du *Fulminant* et de *L'Oriflamme* entre les années 1690 et 1710, c'est-à-dire pendant les vingt-cinq dernières années difficiles du règne du roi, au temps de la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) et de la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714). Mais le feu associé à Louis XIV a subi un changement de nature au cours de ce long rayonnement. La décoration du *Soleil Royal* en est le meilleur exemple. Le premier *Soleil Royal*, celui de 1669, comporte une poupe ornée d'Apollon conduisant son char (fig. 93) alors que le second *Soleil Royal*, né en 1693 du *Foudroyant*, comporte une poupe ornée d'un Jupiter volant sur son aigle et lançant des foudres (fig. 94).

D'un point de vue symbolique, la destruction et la renaissance du *Soleil Royal* illustrent la métamorphose d'Apollon en un Jupiter vengeur. Les rayons de soleil sont ainsi transformés en foudres de guerre pour démontrer l'invincibilité de l'astre incendiaire qui ravage autant sur terre que sur mer¹⁰². L'insistance sur la permanence du roi triomphant s'accompagnait de celle sur

¹⁰² Le 13 juillet 1694, le journal de John Evelyn indique que les Français ont commencé la guerre incendiaire maritime, mais il remarque la vengeance aussi du côté anglais : « *Lord Berkeley burnt Dieppe et Havre-de-Grace with bombs,*

l'immortalité de la gloire de Louis XIV. L'éclairage nocturne de la statue de Louis XIV sur la place des Victoires, à Paris, en 1686, en était l'une des démonstrations saisissantes... grâce à des lampes géantes fabriquées par les chantiers navals de Toulon et de Marseille l'année précédente¹⁰³. Cette mise en lumière faisait paraître la statue comme « en plein jour » et rappelait d'une certaine manière ce que Caroline Combronde décrit, au sujet des divertissements de Versailles, comme « un univers surnaturel jaillissant de la nuit la plus noire »¹⁰⁴. En 1709, le royaume de Louis XIV semblait y replonger avec l'hiver, la famine et la guerre¹⁰⁵. L'évitement de la déroute à la bataille de Malplaquet (11 septembre 1709) – après des défaites à Höchstädt-Blenheim (1704), Turin et Ramillies (1706), Audenarde (1708) – permit d'éviter l'effondrement du royaume¹⁰⁶. La disgrâce qu'Apollon subissait figurativement dans les années 1680 à Versailles et les conséquences de l'hiver 1709 affectaient certes gravement la rhétorique solaire, mais celle-ci n'était pas effacée pour autant. Le jeton du prévôt des marchands de Paris, l'ode primée par l'Académie française et les navires de la marine indiquent cette persistance de différentes façons.

Le feu sous la glace

Au cours des semaines qui précédèrent la bataille de Malplaquet, le feu menaçait aussi le royaume de l'intérieur. Le 29 août 1709 furent embastillés Simon Guillier, officier, et un certain Garnier, maître de musique, tandis que le 7 septembre, Pierre Léguillon, maître cartier, et Geoffroi Varangot, maître chapelier, subirent le même sort. Tous étaient accusés d'avoir voulu « exciter » une révolte à Paris aux profits des ennemis du royaume :

Ils disoient qu'il falloit commencer par faire périr un magistrat et ceux qui l'approchoient, se rendre maître de l'Arsenal et, si l'on pouvait, des sentinelles de la Bastille, qu'il faudroit mettre le feu partout, faire distribuer des drapeaux aux armes du prince Eugène [de Savoie] et des Anglois, et crier dans le commencement de l'action : « À moi prince Eugène »¹⁰⁷.

Les fomenteurs de la révolte comptaient sur un contexte économique et social tendu pour « mettre le feu ». À quel « magistrat » ces boutefeux voulaient-ils s'attaquer ? La formule « ceux qui l'approchaient » renverrait-elle à un ministre du roi ou à un officier haut placé dans l'administration du royaume ? Les cibles stratégiques sont nommément désignées avec l'objectif de s'équiper et de se positionner pour semer le chaos. Aux yeux du pouvoir royal, les individus incarcérés incarnaient

in revenge for the defeat at Brest. This manner of destructive war was begun by the French, is exceedingly ruinous, especially falling on the poorer people, and does not seem to tend to make a more speedy end of the war; but rather to exasperate and incite to revenge », John Evelyn, Diary and Correspondence of John Evelyn, F.R.S. to which is subjoined The Private Correspondence between King Charles I and Sir Edward Nicholas and between Sir Edward Hyde, afterwards Earl of Clarendon, and Sir Richard Browne, éd. William Bray, Londres/New York, George Routledge & Sons/E.P. Dutton, 1900, p. 504. Aux yeux des ennemis de Louis XIV, le roi de France ravageait spectaculairement sur la terre ferme depuis le sac du Palatinat (1688). S. Rameix, Justifier la guerre, op. cit., p. 122-131.

103 Richard Louis Cleary, *The 'Place Royale' and Urban Design in the Ancien Régime*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 15. Il faut rappeler que treize lampes d'or offertes par Anne d'Autriche à la Vierge brûlaient perpétuellement à Notre-Dame de Lorette, rendant ainsi grâce pour la naissance du futur Louis XIV. Charles Le Maistre, *Voyage en Allemagne, Hongrie et Italie (1664-1665)*, éd. Patricia et Orest Ranum, Paris, L'Insulaire, 2003, p. 324.

104 Caroline Combronde, *De la lumière en peinture. Le débat latent du Grand Siècle*, Louvain/Paris, Éditions de l'Institut supérieur de philosophie de Louvain-la-Neuve/Peeters, coll. « Bibliothèque philosophique de Louvain », 2010, p. 270. Le même discours fut tenu en 1687 lors de la célébration solaire de la guérison du roi. Juan Chiva Beltrán, « Orando por el Sol. Fiestas romanas por la salud del rey Luis XIV de Francia (1687) », *Potestas. Estudios del Mundo Clásico e Historia del Arte*, n° 7, 2014, p. 121-145.

105 Les *Soupirs de la France* demandaient la suppression de l'éclairage de la statue de Louis XIV qui s'apparentait à une idolâtrie d'autant plus déplacée que la guerre ainsi que et le froid extrême et ses conséquences éloignaient la France de la victoire. *Soupirs de la France*, [1709], p. 4.

106 A. Corvisier, *La Bataille de Malplaquet*, op. cit. Pour une approche renouvelée, voir Clément Oury, *Malplaquet, 1709. La défaite qui sauve le royaume*, Paris, Perrin, 2024.

107 F. Funck-Brentano, *Les Lettres de cachet...*, op. cit., p. 158-159.

la Discorde, flambeau à la main et serpents en guise de cheveux, qui menaçait l'alliance catholique (France et Espagne défendant le Saint-Siège) non seulement par sa propre action, mais aussi par son alliance avec l'hydre de l'Hérésie (c'est-à-dire avec les puissances protestantes telles que l'Angleterre et les Provinces-Unies), comme le montre un almanach illustré de 1709 ayant pour titre *L'Église forcée d'armer contre ses persécuteurs par les désordres qu'ils commettent sur les terres du Saint-Siège* (fig. 95)¹⁰⁸. Les puissances catholiques sont représentées, de gauche à droite, dans la partie supérieure de la gravure. L'Église s'y tient assise sur un trône, sous le portrait et les armoiries du pape Clément XI, tenant une épée dans sa main droite et une coupe d'eucharistie surmontée d'un disque lumineux, ressemblant à une hostie, où est figuré le Christ en croix.

La personnification de l'Espagne, sous le portrait de Philippe V, roi d'Espagne, et celle de la France, sous le portrait de Louis XIV, constituent les bras armés de l'Église, respectivement à la gauche et à la droite de celle-ci. Elles lèvent leur bouclier pour protéger le Saint-Siège dont l'arme est le zèle de la religion incarné par un ange lançant les foudres de la foi et brandissant un bouclier rayonnant sur lequel le chrisme est inscrit. Le bouclier est placé dans l'axe de la coupe et du disque



Fig. 95 : *L'Église forcée d'armer contre ses persécuteurs par les désordres qu'ils commettent sur les terres du Saint-Siège*, 1709, Almanach, eau-forte et burin, 90,5 x 57,3 cm, Paris, BnF, département des Estampes et de la photographie, Rés. Qb-201 (82)-Fol (détail)

¹⁰⁸ *L'Église forcée d'armer contre ses persécuteurs par les désordres qu'ils commettent sur les terres du Saint-Siège. Almanach pour l'an de grace M.DCCIX.*, Paris, G. et F. Landry, 1709.

lumineux, ce qui souligne la transsubstantiation comme source de la force spirituelle de l'Église catholique et romaine. Le feu céleste de celle-ci s'oppose au feu terrestre de la Discorde et au feu infernal de l'Hérésie.

Dans la partie inférieure gauche de l'almanach, une vignette intitulée *500 mil écus d'or tirez par le St. Père du Chateau St. Ange pour les frais de la guerre* (fig. 96) indique cependant que le Saint-Siège possède aussi une force financière pour alimenter son action temporelle : des hommes portant des hottes remplies d'or et protégés par des gardes quittent le château Saint-Ange et traversent le pont du même nom sur le Tibre pour alimenter l'effort de guerre de la papauté. C'est une scène de 1708. Les nuages au-dessus de la forteresse papale sont ceux de l'orage qui approche. Charles-François Poërsen, directeur de l'Académie de France à Rome, écrit à Louis-Antoine de Pardaillan, marquis d'Antin, directeur des Bâtiments du roi, qu'à la fin de novembre 1708, les troupes « allemandes », c'est-à-dire impériales, étaient dans le nord des États pontificaux et que le marquis de Prié¹⁰⁹, envoyé de l'empereur Joseph I^{er} de Habsbourg, préparait un soulèvement du peuple de Rome dont l'« aveuglement va si loin que le Pape ne s'est pas cru trop en sûreté, puisqu'il fait travailler au château Saint-Ange, fait murer plusieurs portes de la ville, fait mettre de bonnes gardes et palissader celles qui restent ouvertes, et a envoyé des ordres pour faire revenir le peu de troupes qui étoient vers le Férarois et en d'autres lieux que l'on a abandonné »¹¹⁰. Un mois plus tard, à la toute fin de décembre 1708, Poërsen relate les ravages des troupes allemandes et les menaces d'un sac de Rome « de concert avec le peuple de cette ville qui ne demande que le sang et le vol, désoler cette ville contre laquelle ils ont formé de funestes projets ». Clément XI aurait même envisagé de quitter Rome sur une galère pour se réfugier à Avignon¹¹¹ ! En ce qui concerne l'ambassadeur du roi d'Espagne et sa famille, ils se préparaient, eux-aussi, à partir. L'hiver 1708 trouve une ville en état de siège. Comme dans le Paris de la veille de Malplaquet, Rome est menacée aussi bien de l'extérieur par les armées étrangères que de l'intérieur par la Discorde. C'est dans ce contexte tendu qu'arrive le grand froid dès le début de janvier. Le 3 janvier 1709, Poërsen en fait état au marquis d'Antin :

Ce qu'il y a d'extraordinaire encore icy, c'est qu'il y a gellé d'une manière si vive que, de mémoire d'hommes, on n'a senti un froid pareil à Rome, et le soir il fait un gros tonnerre, puis la pluie et la neige. La plupart des Italiens font de longs raisonnemens sur cette nouveauté, lesquels ne sont pas toujours avantageux au St. Père ; en effet, il n'y a point de país où le [mauvais] temps et tant de contretem[p]s soient plus fréquents qu'en celui-cy¹¹².

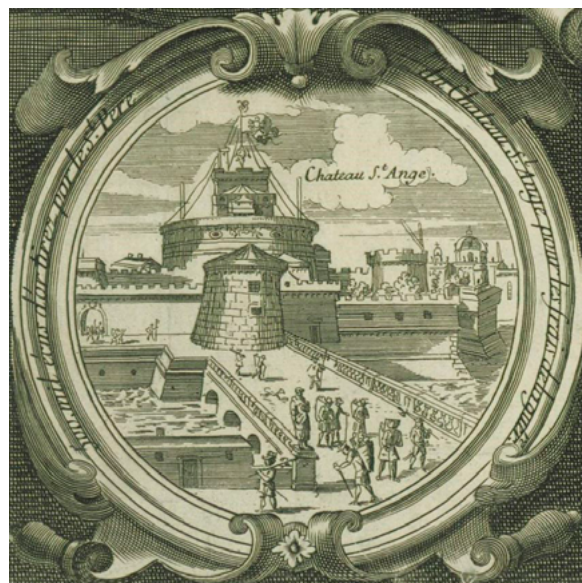


Fig. 96 : Le château Saint-Ange, détail d'une vignette de l'almanach *L'Église forcée d'armer contre ses persécuteurs...*, 1709, Paris, BnF, département des Estampes et de la photographie, Rés. Qb-201 (82)-Fol (détail)

109 Ercole Giuseppe Lodovico Turinetti, marquis de Priero (Prié).

110 Charles-François Poërsen au marquis d'Antin, Rome, 24 novembre 1708, *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome avec les surintendants des Bâtiments publiée d'après les manuscrits des Archives nationales*, éd. Anatole de Montaiglon, Paris, Charavay Frères, 1889, t. III [1699-1711], p. 245.

111 Charles-François Poërsen au marquis d'Antin, Rome, 29 décembre 1708, *ibid.*, p. 247-248.

112 Charles-François Poërsen au marquis d'Antin, Rome, 3 janvier 1709, *ibid.*, p. 250.

De quelle manière ces discours critiques établissaient-ils le lien entre l'hiver extrêmement rigoureux et l'action du pape ? Dans quelle mesure la puissance papale subissait-elle le poids de la glace dans ses représentations ? De quelle manière celles-ci procédaient-elles pour calmer les esprits et réchauffer les cœurs ? Le feu spirituel d'un pape fulminant y avait-il autant de place que les rayons et les foudres d'un roi qui se voulait solaire ?

Les réponses à ces questions appellent d'autres travaux sur les hivers extrêmes, mais aussi sur d'autres phénomènes de grande ampleur dans lesquels l'eau et le feu ont un rôle central, qu'il s'agisse d'inondations ou d'incendies. En s'appuyant sur des travaux existants sur ces phénomènes et leur gestion¹¹³, les recherches à venir devront effectuer un tour aussi complet que possible des effets de l'environnement sur les représentations du pouvoir à l'aide de toutes les sources disponibles. L'échelle de ces recherches doit être européenne, pour mieux observer les ressemblances et les différences entre les impacts de la Nature sur les discours élaborés par les détenteurs du pouvoir qui cherchent à entretenir la meilleure image de leur puissance, surtout lorsque celle-ci se retrouve sous la pression extrême de la puissance des Éléments.

¹¹³ Sur les tremblements de terre, dont certains entraînent à la fois inondation et incendie, voir G. Quenet, *Les Tremblements de terre aux XVII^e et XVIII^e siècles : la naissance d'un risque*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2005. Sur la gestion des inondations et des incendies, voir par exemple les travaux de John Emrys Morgan, « The representation and experience of English urban fire disasters, c.1580-1640 », *Historical Research*, v. 89, n° 244, 2016, p. 268-293 ; *Id.*, « The micro-politics of water management in early modern England: regulation and representation in Commissions of Sewers », *Environment and History*, vol. 23, n° 3, 2017, p. 409-430.